

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18248**

### Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité Sécurité sanitaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Administrateur(trice) général(e) du CNAM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

331r Prévention, contrôle sanitaire, diététique, 344r Mise en oeuvre des règles d'hygiène et sécurité

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers, spécialité Sécurité sanitaire peut intervenir dans tous les domaines d'activités, mais tout particulièrement dans les industries et les collectivités pour lesquels les questions de risques sanitaires et environnementaux représentent des enjeux stratégiques : chimie, BTP, automobile, énergétique, aéronautique, déchets, établissements de santé, grandes métropoles, assurances, administrations centrales et régionales, agences publiques, etc. Lorsqu'il s'agit de PME ou d'ETI, cette compétence peut être exercée dans un cadre mutualisé au niveau des branches.

Les activités exercées par les ingénieurs de la spécialité sécurité sanitaire sont principalement :

1. Élaborer une politique globale de sécurité sanitaire dans les trois grands compartiments de ce champ (travail, environnement immédiat, environnement général) en référence au développement durable et à la responsabilité sociale, en tenant compte des process de production et du cadre réglementaire.
2. Cartographier et quantifier les risques concernant le secteur d'activité, caractériser les incertitudes scientifiques et les hiérarchiser.
3. Concevoir et mettre en oeuvre des actions de maîtrise des risques fondées sur les preuves scientifiques disponibles de l'efficacité des outils techniques, organisationnels et humains.
4. Exercer un leadership scientifique, technique et managérial.
5. Diagnostiquer les situations de crise et les piloter de façon stratégique et opérationnelle.
6. Mobiliser à bon escient les deux outils clés que sont la communication et la formation.

La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Analyser de façon critique des publications scientifiques internationales (donc en anglais) sur les risques sanitaires dans les différentes disciplines scientifiques concernées, notamment la physique, la chimie, la biologie, la toxicologie et l'épidémiologie.
2. Recueillir des données pour l'évaluation quantitative des risques, évaluer des modélisations mathématiques et statistiques des risques et savoir en discuter la portée et les limites.
3. Comprendre le rôle crucial des incertitudes scientifiques et favoriser une utilisation raisonnable et critique du principe de précaution.
4. Connaître les réglementations applicables et suivre leur évolution.
5. Identifier les acteurs internes et externes concernés par les questions de sécurité sanitaire et savoir les mobiliser.
6. Maîtriser la démarche rationnelle de résolution de problème (programmes d'actions) en intégrant la dimension économique et l'évaluation de l'atteinte des objectifs.
7. S'intégrer dans l'organisation et savoir faire de la question des risques une opportunité plutôt qu'une contrainte ce qui demande une analyse stratégique des enjeux du domaine concerné.
8. Réagir aux situations d'urgence et prévenir les crises.
9. Communiquer (oral, écrit, Internet, Intranet) sur les risques en interne et en externe.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

1. Chimie, pétrochimie, médicaments 20 %
2. Énergie, éco-industries (eau) et transports 20 %
3. Industries de la métallurgie, automobile, aéronautique 15 %
4. Collectivités, administrations et agences publiques 15 %
5. Bureaux d'études et organisations spécialisées en sécurité des biens et des personnes 10 %
6. Autres secteurs 20 %

Hygiène, sécurité, qualité, environnement

Recherche et développement

Etudes et conseils

Chief risk officer (évaluation et gestion des risques)

Relations avec les autorités de sécurité sanitaire et les parties prenantes

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**H1302** : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Le titre d'ingénieur comprend trois types de composantes : scientifiques (compétences et connaissances générales et de spécialisation) ; tertiaires (communication, management) ; professionnelles.

Les compétences scientifiques, techniques et tertiaires sont délivrées en trois blocs :

- Bloc sciences de base (18 ECTS)
- Bloc sciences du risque (54 ECTS)
- Bloc sciences humaines, sociales et économiques (30 ECTS)

Il est nécessaire d'obtenir  $\geq 10/20$  à chaque UE.

Les compétences professionnelles correspondent à 78 ECTS et sont liées à l'expérience acquise dans l'entreprise ou l'organisation.

L'évaluation en est faite par le tuteur et le mémoire d'ingénieur.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	HTT : Le jury de soutenance de mémoire, constitué par décision du Directeur de l'école d'ingénieurs du Cnam, se compose du tuteur, d'au moins un enseignant de la spécialité et d'au moins une personnalité du monde économique ou de l'enseignement supérieur extérieurs à l'établissement dont la compétence se rapporte au sujet du mémoire. Il est présidé par l'enseignant responsable du parcours qui peut déléguer cette fonction à un autre enseignant membre de l'équipe pédagogique de la spécialité. Le jury de délivrance du diplôme d'ingénieur est national. Il statue pour toutes les spécialités. Il est constitué par décision du Directeur de l'école d'ingénieurs du Cnam. Il est présidé par le Directeur de l'école d'ingénieurs du Cnam et comprend des enseignants responsables des parcours.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Jury spécifique de VAE composé d'enseignants et de professionnels conformément à la loi du 17 janvier 2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Diplôme final Le titre d'ingénieur : <input type="checkbox"/> confère le grade de master (décret n° 99-747 du 30 août 1999). <input type="checkbox"/> donne accès à des formations spécialisées : année de spécialisation pour ingénieur, mastère spécialisé... <input type="checkbox"/> permet l'inscription en doctorat sous conditions	

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 février 2013

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Statistiques : 4 diplômés. 4 admis. Une vingtaine d'auditeurs se préparent à l'examen d'admission de l'EICnam

**Autres sources d'information :**

Sites web :

<http://eicnam.cnam.fr>

<http://www.cnam.fr>

<http://securite-sanitaire.cnam.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) : Île-de-France - Paris ( 75) []

Cnam - 292 Rue Saint-Martin - 75003 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Réseau Cnam

Responsable : Pr William Dab

**Historique de la certification :**